DocuSign Envelope ID: D30B9F0E-14A3-4082-A249-89DCA6C0B8AB

BIOTRADE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 80 000 euros
Siège social : 48, Chemin des Palanques
31120 PORTET SUR GARONNE
404 063 943 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 05 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le cinq septembre,
A douze heures,

La Société BioTechnic, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 8 365 000 euros, ayant son siège social 48 chemin des Palanques -31120 PORTET SUR GARONNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 982 278 012, représentée par Monsieur Jean-Pierre GRASA en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 5 000 actions de 16 euros composant le capital social de la Société BIOTRADE,

Associée Unique et Présidente de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire en application de l'alinéa 3 de l'article L. 823-43 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2024 deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, décide de nommer la société SYGNATURES, domiciliée 8 chemin de la Terrasse – 31500 TOULOUSE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associée Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2030.

La société SYGNATURES, représentée par Monsieur Frédéric LAFFONT, a fait savoir à l'avance, suivant courrier du 29 juillet 2024, qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Paraphe
BJGG

DocuSign Envelope ID: D30B9F0E-14A3-4082-A249-89DCA6C0B8AB

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Le présent procès-verbal sous signature privée, visualisé et horodaté par la société DocuSign en sa qualité de service d'horodatage qualifié par l'ANSSI, aux jour et an indiqués ci-dessus, a été signé par l'associée unique au moyen du procédé de signature numérique qualifiée délivré par cette même société en sa qualité d'autorité de certification qualifiée par l'ANSSI.

Pour la société BioTechnic, Associée unique, son gérant Monsieur Jean-Pierre GRASA

Signé par :
BioTechnic – Jean-Pierre GRASA, gérant
2852BAD1AEC84B4...